
BANQUE DE GESTION EDMOND DE ROTHSCHILD - MONACO

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12 000 000 euros
Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - Monaco

BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(en euros)

ACTIF	2005	2004
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.	12 812 558,88	9 723 646,83
Créances sur les Etablissements de Crédit	476 184 135,11	404 770 044,63
Opérations avec la clientèle.....	82 067 752,83	63 626 555,61
Obligations et autres titres à revenu fixe.....	-	-
Participations et autres titres détenus à LT.....	-	-
Parts dans les entreprises liées	307 629,06	156 607,44
Immobilisations incorporelles	8 467 554,18	8 990 049,59
Immobilisations corporelles	1 100 079,61	1 248 959,77
Autres Actifs	3 409 345,66	2 254 909,17
Comptes de régularisation	1 326 037,66	1 376 239,36
TOTAL DE L'ACTIF	585 675 092,99	492 147 012,40
PASSIF	2005	2004
Dettes envers les Etablissements de Crédit	118 591 769,73	116 343 792,64
Opérations avec la clientèle.....	421 457 973,07	342 356 894,27
Autres Passifs	10 209 144,55	2 324 775,51
Comptes de régularisation	5 331 402,14	4 039 279,24
Provisions pour risques et charges	1 945 871,82	1 698 718,15
Capitaux propres hors FRBG	28 138 931,68	25 383 552,59
Capital souscrit.....	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves	12 442 248,12	11 365 007,53
Report à nouveau	941 304,47	624 679,18
Résultat de l'exercice	2 755 379,09	1 393 865,88
TOTAL DU PASSIF	585 675 092,99	492 147 012,40

HORS-BILAN AU 31 DECEMBRE 2005

(en euros)

ENGAGEMENTS RECUS

Engagements de financement	-	-
Engagements de garantie	2 503 292,00	1 933 292,00
Engagements sur titres	-	-

ENGAGEMENTS DONNES

Engagements de financement	34 698 230,00	16 537 497,00
Engagements de garantie	21 612 747,98	19 501 890,12
Engagements sur titres	-	-

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2005

(en euros)

	2005	2004
Intérêts et produits assimilés	14 357 464,33	9 453 334,79
Intérêts et charges assimilées	(11 258 067,31)	(6 874 701,06)
Revenus des titres à revenu variable	5 170,08	5 010,49
Commissions (produits)	14 477 875,22	11 336 624,03
Commissions (charges)	(1 104 726,14)	(972 587,61)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	6 008 791,78	4 357 379,66
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placements et assimilés ...	-	-
Autres produits d'exploitation bancaire	426 592,61	441 967,22
Autres charges d'exploitation bancaire	(679 313,58)	(555 941,11)
PRODUIT NET BANCAIRE	22 233 786,99	17 191 086,41
Charges générales d'exploitation	(16 651 128,48)	(13 333 197,31)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp. ...	(972 807,06)	(1 018 123,08)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	4 609 851,45	2 839 766,02
Coût du risque	(225 085,04)	(369 746,07)
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 384 766,41	2 470 019,95
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	3 118,81	7 133,58
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	4 387 885,22	2 477 153,53
Résultat exceptionnel	(210 862,13)	(307 077,65)
Impôt sur les bénéfices	(1 421 644,00)	(776 210,00)
Dotations/reprises de FRBG et provisions réglementées	-	-
RESULTAT NET	2 755 379,09	1 393 865,88

NOTES ANNEXES AUX COMPTES 2005**1. PRINCIPES GÉNÉRAUX ET MÉTHODES**

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf règlement 91/01 du 16 janvier 91 modifié).

Conformément au règlement 97/02 du 21/02/1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle en vue de couverture. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1 Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Prise de participation de la société Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance – Monaco. EDRCCA.SAM (société créée en 2005).

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques	Durée	3 mois < durée	1 an < durée	durée
	<= 3 mois	<= 1 an	<= 5 ans	> 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	474 449	1 735		
Créances sur la clientèle	64 650	17 297	121	
Dettes envers les établissements de crédit	106 334	12 258		
Comptes créditeurs de la clientèle	419 745	1 714		

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2005.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à K€ 208 au 31.12.2005 dont une dotation de K€ 22 pour cet exercice.

2.7. Fiscalité

La banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75 %. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit K€ 1 422.

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	476 184	2 293	6 036
Dettes envers les établissements de crédit	118 592	45 466	23 130

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois ; le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote-part du capital détenue	Résultat du der- nier exercice clos (en K€)	Dividendes	Observations Date de création
Incentive Management SAM	150	100%	0		09/07/2002
Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance SAM	150	100%	0		26/10/2005

3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2005, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	Montant brut en début d'exercice 2005	Acquisitions 2005	Cessions 2005	Dotations aux Amortis- sements 2005	Amortissements Cumulés au 31.12.2005	Valeur rési- duelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/Licence GIE CB.....	42			6	22	20
- Fonds commercial	5 935					5 935
- Logiciels	5 662	126		609	3 361	2 427
- Acomptes divers	34	46	80			0
- Certificat d'associations G dépôts	86					86
Sous-total	11 759	172	80	615	3 383	8 468
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	4 216	209	45	358	3 280	1 100
- Acomptes divers						
Sous-total	4 216	209	45	358	3 280	1 100
Total Immobilisations	15 975	381	125	973	6 663	9 568

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

3.4. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 28.139 millions d'euros.

Conformément à ses statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2005 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2005	Affectation résultats 2005	Montants après affectation 2005
Réserve statutaire	842	138	980
Réserve facultative	11 600	2 000	13 600

3.5. Les Provisions

Elles sont constituées pour partie par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant global de K€ 1 605 dont une reprise pour 2005 de K€ 37 et une dotation K€ 324.

3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2005 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	76	159	235
Créances sur la clientèle	167	56	223
Total inclus dans les postes de l'actif.....	243	215	458
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	183	99	282
Comptes créditeurs de la clientèle	151	280	431
Total inclus dans les postes du passif	334	379	713

3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	27	
Charges constatées d'avance	239	
Produits divers à recevoir	818	
Charges à payer - personnel		3 726
Charges à payer - fournisseurs		440
Charges à payer - apporteurs		1 096
Charges à répartir	20	
Divers	222	69
Total Comptes de Régularisation	1 326	5 331
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	2 654	7 325
Débiteurs divers	755	
Créditeurs divers		1 234
Dépôts de garanties reçues		849
Impôts à payer au FISC		801
Total Autres	3 409	10 209

3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	244 461
Total du Passif	249 358

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN

4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2005 (en milliers d'euros)

Postes	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	369	
Devises achetées non reçues	344	
Euros vendus non livrés		312
Devises vendues non livrées		398
Total opérations de change au comptant	713	710
Euros à recevoir, devises à livrer	8 838	13 810
Devises à recevoir, euros à livrer	14 231	9 249
Devises à recevoir, devises à livrer	3 818	3 814
Total opérations de change à terme	26 887	26 873

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la banque.

4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels

Achats de Calls	3 459
Ventes de Calls	3 459
Achats de Puts	8 548
Ventes de Puts	8 548

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2005 (en milliers d'euros)

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange	15	18
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	787	10 370
Autres prestations de services financiers	303	3 684
Autres opérations diverses de la clientèle		406
Total commissions	1 105	14 478

Les produits sont perçus de la clientèle. En ce qui concerne les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

- opérations d'achat et de vente de titres effectués par la banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour K€ 5 017.

- opérations de change pour K€ 982.

- Solde du bénéfice des opérations sur instruments de change conditionnels pour K€ 10.

5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel -

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2005 (en milliers d'euros) :

	2005	2004
- Salaires et traitements.....	8 547	7 065
- Charges de retraite.....	835	808
- Autres charges sociales.....	1 212	1 136
- Formation Professionnelle.....	121	45
- Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		
Total.....	10 715	9 054

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31.12.2005. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.4. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(253 K€)
Produits exceptionnels	42 K€
Résultat exceptionnel	(211 K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la banque était de 84 personnes au 31 décembre 2005.

6.2. Rappel des résultats de la banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2001	779
2002	760
2003	542
2004	1 394
2005	2 755

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Ratio de solvabilité

Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8 %, limite largement respectée.

6.3.2. Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

L'objectif de ce ratio est de maintenir une certaine permanence dans le comportement des banques en matière de ressources longues.

Compte tenu de l'activité principale de la banque, l'obligation de couverture des actifs immobilisés et des emplois longs par les fonds propres et les ressources

permanentes, fixée à 60 % par le règlement CRB 86/17 modifié, était largement satisfaite.

6.3.3. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31.12.2005, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 154 %, le minimum requis étant de 100 %.

6.3.4. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance

d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.5. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2005

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2004, pour les exercices 2004, 2005 et 2006.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à	585.675.092,99 €
- le compte de résultat fait apparaître un bénéfice après impôt de	2.755.379,09 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2005, le bilan au 31 décembre 2005, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen

des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies pour leur évaluation et pour la discrimination des charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2005, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2005 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monte-Carlo, le 25 avril 2006.

Claude PALMERO

Commissaire aux Comptes

Vanessa TUBINO

Commissaire aux Comptes

La Banque de Gestion Edmond de Rothschild – Monaco tiendra à la disposition du public son Rapport Annuel 2005 à compter du 20 juin 2006.